



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musées

Question écrite n° 1642

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de musée de la lutherie et de l'archèterie françaises de Mirecourt. Ce projet, qui figure aussi au projet lorrain 2000-2006 comme l'une des priorités majeures en matière culturelle, fait partie des chantiers muséographiques soutenus par le ministère de la culture et de la communication dès 1998 avec une prévision de participation au financement à hauteur de 10 MF (budget 2001). Or, à ce jour, aucun engagement n'a été officiellement notifié par le ministère ou la DRAC de Lorraine à la ville de Mirecourt, ni à la région ni au département. Il lui demande de lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication a l'honneur de confirmer à l'honorable parlementaire la position du ministère sur l'engagement de l'Etat concernant le projet du musée de la lutherie à Mirecourt. Le ministère soutient ce projet depuis plusieurs années. Le fonds constitutif des collections rassemblé par la ville a été agréé par le conseil artistique des musées classés et contrôlés en avril 1989. Un projet scientifique et culturel a été approuvé par l'ensemble des partenaires dont la direction régionale des affaires culturelles de Lorraine et la direction des musées de France. Ce projet constitue pour la Lorraine une priorité en matière culturelle, compte tenu de son originalité et du potentiel de rayonnement régional et même national dont il est porteur. L'aide prévue par l'Etat en faveur de ce projet s'élèvera à 1,52 MEUR (10 MF).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1642

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 août 2002, page 2826

Réponse publiée le : 21 octobre 2002, page 3714